



Irritant

Producteur

ITW Produits Chimiques
99 Quai du Docteur Dervaux
F-92600 Asnières sur Seine France
Tel : 01.40.80.32.32 - Fax : 01.40.80.32.30

1. Identification du produit et de la société

Identification du produit : Aérosol.
Identification de la société : Voir producteur.
Nom commercial : NETTOYANT CHAUDIERES.
Type de produit : Mousse.
N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : 01.45.42.59.59

2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s) (%)	n° CAS / n° EINECS / Index CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>1,1,1,2-Tetrafluoroethane</u>	: 1 à 20 %	000811-97-2 / 212-377-0 / ----		
<u>Ammoniaque</u>	: < 1 %	001336-21-6 / 215-647-6 / 007-001-01-2	C N	34-50
<u>Métasilicate de disodium</u>	: 1 à 10 %	006834-92-0 / 229-912-9 / 014-010-00-8	C	34-37
<u>Nitrite de sodium</u>	: < 1 %	007632-00-0 / 231-555-9 / 007-010-00-4	O T N	08-25-50
<u>Lauryl éthoxy sulfate de sodium</u>	: 1 à 5 %	068585-34-2 / ---- / ----	Xi	38-41
<u>Sel tétrasodium d'acide Ethylènediamine tétraacétique</u>	: < 1 %	000064-02-8 / 200-573-9 / ----	Xn	22-36-52/53

3. Identification des dangers

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : La surexposition aux vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées. Somnolence.
- Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations pouvant conduire à des brûlures.
- Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux. Provoque des brûlures. Rougeur. Douleur.
- Ingestion : L'ingestion de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

4. Mesures de premiers secours

Premiers soins

- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion : Ingestion peu probable. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats : Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Brouillard d'eau.

- Contre-indiqué : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Risques particuliers : L'exposition à la chaleur ou la contamination par certaines impuretés peut provoquer une décomposition produisant des gaz très volatils, d'où un risque de surpression pouvant provoquer une violente rupture de conteneurs fermés.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Stockage : Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 50° C. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas fumer.

Stockage - à l'abri de : Rayons directs du soleil. Sources de chaleur.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

- Protection des mains : Gants.

- Protection de la peau : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.

- Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité à protection latérale pour éviter toute lésion par des particules volantes et/ou par un quelconque contact du produit avec les yeux.

Hygiène industrielle : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition : VME (1,1,1,2 tétrafluoroéthane) = 1000 ppm - 4420 mg/m3

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect : Liquide.

Couleur : Incolore.

Odeur : Ammoniacale.

pH : 13-13.5

T° d'ébullition initiale [°C] : > 100°C

Densité : 1.07

Solubilité dans : Eau.

Point d'éclair [°C] : Sans

10. Stabilité et réactivité

- Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales. La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Vapeurs toxiques. Vapeurs corrosives.
- Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.
- Conditions à éviter : Chaleur. Rayons directs du soleil.

11. Informations toxicologiques

- Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.
- Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.
- Toxicité chronique
- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires. Maux de tête. Vertige.
 - Cutanée : Irritant pour la peau.
 - Oculaire : Irritant pour les yeux. Sensation de brûlure.
 - Ingestion : Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

12. Informations écologiques

- Sur le produit : Aucune donnée disponible.

13. Mesures relatives à l'élimination

- Elimination des déchets : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

14. Informations relatives au transport

- Shipping name : 1950 AÉROSOLS, 2, A, ADR
- No ONU : 1950
- Transport terrestre
- ADR/RID : Class : 2
Group : A
- Transport par mer
- IMO-IMDG : Classe 2
 - N° de fiche de sécurité : 2-13
 - IMDG-Pollution marine : Non.
- Transport aérien
- IATA : Classe 2.2
 - Etiquette IATA : Non Flamm. Gas

15. Informations réglementaires

Symbole(s)



: Irritant.

Phrase(s) R

: R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Phrase(s) S

: S02 - Conserver hors de portée des enfants.
S23 - Ne pas respirer les aérosols.
S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

NETTOYANT CHAUDIERES

Page : 4

Révision nr : 1

Date : 3/5/2004

Remplace la fiche : 0/0/0

005425

www.lisam.com

15. Informations réglementaires (suite)

- Conseils de sécurité : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Utiliser cet aérosol uniquement pour les applications auxquelles il est destiné.
- France : Tableaux des maladies professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du code du travail.
Tableau n°84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel. Arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale : Fluor et ses composés.

16. Autres informations

- Texte des Phrases R du § 2 : R08 - Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R34 - Provoque des brûlures.
R37 - Irritant pour les voies respiratoires.
R25 - Toxique en cas d'ingestion.
R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.
R22 - Nocif en cas d'ingestion.
R38 - Irritant pour la peau.
R36 - Irritant pour les yeux.
- Utilisations recommandées et restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission Européenne.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document